

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 septembre 2020

PROROGATION ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE - (N° 3355)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 50

présenté par

Mme Louwagie, M. Quentin, Mme Audibert, Mme Beauvais, M. Hetzel, Mme Meunier,
Mme Genevard, M. Bazin, Mme Dalloz, Mme Corneloup, Mme Poletti, Mme Boëlle, M. de
Ganay, Mme Anthoine et Mme Bazin-Malgras

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 1ER QUATER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.